

Le risque incendie / explosion



Protégez-vous ! Adoptez les bonnes pratiques.

Ranger, délimiter les zones de travail et de stockage. Respecter et appliquer les consignes d'emploi et de stockage des produits :

Zones dédiées, ventilées et sur rétention.
Limiter les quantités de produits aux postes de travail.
Isoler les produits inflammables.

Veiller à bien mettre en marche les systèmes de ventilation et à informer immédiatement votre responsable en cas de dysfonctionnement.

Respecter les consignes d'élimination des déchets dangereux (peintures, solvants...)

Stocker les chiffons souillés dans des contenants appropriés et fermés.
S'informer sur les consignes de sécurité et d'incendie : issues de secours, extincteurs, plans d'évacuation...



Les facteurs de risque d'incendie ou d'explosion sont présents dans votre environnement de travail, **particulièrement lors des activités de soudage et de meulage.**

Les produits, les gaz, les solvants... sont potentiellement inflammables.

Le risque chutes de plain-pied



Les risques de chute de plain-pied sur sols glissants ou encombrés, accentués par un éclairage insuffisant, sont fréquents dans les garages.

Protégez-vous !

Adoptez les bonnes pratiques.

Maintenir dégagées les zones de travail et les allées de circulation, ainsi que les escaliers.

Prévoir des aires de rangement pour les organes et les pièces démontées.

Utiliser de l'absorbant lors de l'épandage de carburant, de graisses et d'huiles.

Porter des chaussures de sécurité antidérapantes.

Utiliser les enrouleurs pour dégager les flexibles.



Le risque bruit



Le bruit fatigue, déconcentre, favorise le stress, l'apparition de troubles du sommeil et rend sourd.

Attention : la perte auditive est définitive !

Les principales sources de nuisances sonores dans votre activité : les chutes d'objets, le martelage, les outils à main ou électriques, la soufflette, les moteurs, l'aire de lavage, le nettoyeur haute-pression, le compresseur, l'aspirateur...

Protégez-vous ! Adoptez les bonnes pratiques.

Porter les protections auditives mises à votre disposition : bouchons d'oreilles, casque antibruit... au cours des tâches bruyantes effectuées dans l'atelier.

ASD



AIR COMPRIMÉ

Les risques liés à l'utilisation de la soufflette :

Le bruit généré peut atteindre des niveaux sonores très élevés et provoquer des **lésions auditives** irréversibles. **Les particules projetées puis inhalées** peuvent être **toxiques** (poussières de freins, d'embrayage, de mastic...).

L'indroduction d'air comprimé par la bouche, le nez, l'oreille, les yeux ou à travers la peau peut entraîner de **graves lésions** (œsophage, tympan, voies respiratoires...)

Protégez-vous !

Adoptez les bonnes pratiques.

Utiliser la soufflette **de façon occasionnelle et avec précaution. Ne pas nettoyer** ses **mains** ou ses **vêtements** avec la soufflette. **Porter un masque anti-poussières** si nécessaire.

Hygiène & Sécurité



Porter des vêtements de travail propres et les changer régulièrement.

Se protéger les mains même au cours des tâches non spécifiques.

Se laver régulièrement les mains avec les savons d'atelier, jamais avec les solvants.

Ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer au poste de travail.

Porter les équipements de protection individuelle mis à votre disposition : gants de manutention, chaussures de sécurité, lunettes, masques...

Ne pas retirer les dispositifs de protection des machines dangereuses.

Signaler tout matériel endommagé à votre responsable.

Prévention
GARAGES
Réparation - Mécanique



Le risque chimique

1 GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Protégez-vous !
Adoptez les bonnes pratiques.

Le risque chimique peut prendre plusieurs formes :

Les gaz d'échappements sont très dangereux pour la santé ! Ils contiennent du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote et des particules fines pouvant pénétrer dans les bronches et les poumons. Ils peuvent provoquer des atteintes aiguës ou chroniques plus ou moins graves.



S'assurer qu'aucun véhicule ne soit laissé moteur tournant dans l'atelier, en l'absence d'aération ou de ventilation.
Capter les fumées à la source en utilisant les extracteurs.



2 POUSSIÈRES



Les travaux sur les dispositifs de freinage et d'embrayage dégagent des poussières très dangereuses (amiante sur les anciens modèles ou étrangers, fibres céramiques réfractaires, fibres minérales ou organiques). Elles peuvent provoquer des irritations, des maladies respiratoires (fibroses pulmonaires) et des cancers (cancers de la plèvre et cancers broncho-pulmonaires).



Protégez-vous !
Adoptez les bonnes pratiques.

Procéder par lavage basse pression ou par aspiration (avec filtre à très haute efficacité).
Proscrire l'utilisation de la soufflette
Porter les protections respiratoires mises à votre disposition (masque à cartouches / masque FFP3), **des gants en nitrile et une tenue de travail propre.**



3 PRODUITS CHIMIQUES



Les produits chimiques (fluide de refroidissement, liquide de freinage, décapant, nettoyant d'injection, etc.), **les carburants** (essence, gasoil) et **les huiles** peuvent entraîner des irritations, des allergies, des maladies de la peau (dermatoses) des cancers et agir de façon néfaste sur le système nerveux.



Protégez-vous !
Adoptez les bonnes pratiques.

Nettoyer le sol à l'humide ou par aspiration (pas de balayage à sec).
Porter un masque de protection FFP3 lors de :

- l'utilisation de bombes de nettoyant frein,
- la pose ou dépose des roues.

Porter des gants pour se protéger des poussières dangereuses (poussière de freins, de silice et de noir de carbone dans la jante sur le pneu).



Toujours porter les équipements de protection individuels [EPI] : vêtements de travail, gants, lunettes, masque.



Protégez-vous !
Adoptez les bonnes pratiques.



Proscrire l'utilisation de diluants ou de carburants. Utiliser si possible **une fontaine lessivielle ou biologique.**
Porter impérativement des gants en nitrile et un masque à cartouche A2, en cas d'utilisation de produits solvantés !



Le risque postures et manutentions

Les manutentions manuelles de charges et les contraintes posturales font partie intégrante de votre activité : manipulation des cartons de pièces, des éléments de carrosserie, ponçage, meulage, position accroupie ou à genoux, bras tendus, flexion et torsion du dos, station debout prolongée...



Les manutentions et les postures contraignantes sollicitent à l'excès les os, les articulations, les tendons et les muscles, et peuvent ainsi provoquer des accidents, douleurs ou TMS comme l'hygroma du genou, les lombalgies, et autres problèmes dorsaux ou articulaires.



Protégez-vous ! Adoptez les bonnes pratiques.

Utiliser les moyens de levage et de manutention à votre disposition pour limiter les postures contraignantes et les déplacements de charges lourdes.
Faire appel à des collègues pour la manutention manuelle de pièces lourdes ou encombrantes.
Veiller à adopter les bonnes postures : maintenir le dos droit, plier les genoux et rapprocher le centre de gravité de la charge près de son corps .
Utiliser des genouillères ou un tapis de mousse lors des positions agenouillées.